

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Troisième année.

Montréal, le 13 mars 1918.

On a fait aujourd'hui 259,000 actions, 372,000 hier et 376,000 lundi. Pour peu que cette régression s'accroisse, le marché ne tardera pas à entrer en sommeil et chez les agents de change il faudra bientôt parler bas, de crainte de l'éveiller. Même il est permis de prévoir qu'un jour il deviendra difficile de fournir des précisions sur un marché qui aura cessé d'exister. Et ainsi il n'est rien de tel pour en démontrer l'absurdité que de pousser un raisonnement à l'extrême.

La Bourse a connu d'autres périodes de ralentissement dont chacune a été suivie d'un réveil. C'est pourquoi il est permis de prévoir qu'elle sortira de celle-ci et plus tôt qu'on ne le pense. Les mouvements de Bourse ne durent pas indéfiniment, et si la fluctuation porte parfois les cours à l'extrême, une force irrésistible tend toujours à les ramener à la normale. De par leur nature même, les valeurs sont mobiles et les courants qui les emportent sont changeants. La stagnation du marché constitue un état anormal de la Bourse, contraire à sa nature même.

A Wal Street on attribue cette période ennuyeuse à l'attente de la passation de la loi sur les chemins de fer et de celle qui constituera enfin le War Finance Corporation. Mais lorsque la Bourse attend pour agir dans un sens ou dans l'autre que les bavards de la politique ne se soient tus, il faut qu'une certaine quantité d'eau passe sous les ponts avant que les flots de leur éloquence se soient taris. On peut toutefois inférer du fait que l'imbroglio actuel a eu un commencement, qu'il aura aussi une fin, et même que celle-ci est prochaine. Les deux projets de loi en effet peuvent être votés d'un jour à l'autre, et alors il suffira d'une bonne nouvelle du relèvement du prix de l'acier, d'un vent d'optimisme pour déclencher la reprise qui ne peut indéfiniment se faire attendre.

BRYANT, DUNN & CO.

LES MANUFACTURIERS DE PAPIER A JOURNAL

Une conférence des principaux manufacturiers de papier à journal a eu lieu au Ritz-Carlton, où ils ont pris connaissance des rapports présentés par leur représentant légal à Ottawa. Le résultat de cette conférence a été la décision prise d'accéder aux désirs du commissaire Pringle qui leur demande de continuer à fournir le papier aux journaux canadiens.

Les manufacturiers sont persuadés que le gouvernement agira de manière à améliorer les conditions existantes qui les ont forcés à prendre la détermination de cesser de fournir le papier aux journaux, mesure qu'ils ont jugée impérieuse pour sauvegarder leurs propres intérêts.

LES TARIFS DES CHEMINS DE FER

L'on s'attend à ce que le gouvernement fasse connaître, cette semaine, sa décision au sujet des tarifs des chemins de fer. Il est pratiquement certain que le gouvernement ratifiera l'augmentation de 15 p.c. tant pour le fret que pour les passagers fixée par la Commission des Chemins de fer. L'on sait que la mise en vigueur de cette mesure avait été suspendue jusqu'au 15 mars.

LA CONSTRUCTION NAVALE ESSENTIELLE A LA GUERRE

Des négociations se poursuivent entre les Etats-Unis et les alliés pour faire exempter les sujets des alliés qui travaillent actuellement dans les chantiers maritimes américains. Les Etats-Unis désirent faire reconnaître la construction des navires comme essentielle à la guerre. Environ 250,000 Anglais et 60,000 Canadiens deviendraient propres au service en vertu de certains traités qui seront bientôt adoptés par le sénat. Ces traités permettent l'enrôlement des hommes de 20 à 40 ans et comprennent les meilleurs employés des chantiers maritimes. Leur enrôlement pourrait causer de sérieux retards à l'exécution du programme naval américain.

LES TRIBUNAUX (suite)

(Suite de la page 10)

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

J. Pearson v. P. Thomas, Saint-Henri d'Amherst, \$15.
 H. Tochia v. M. Briglia, Maisonneuve, \$10.
 Wilfrid Mason v. Eugénie Brennan, et Mme Maxime Lesage, Montréal, \$661.
 Auguste Boulanger v. Nap. Germain, Montréal, \$156.
 Hormidas Courtois v. N. O. Lalonde, Montréal, \$328.
 Geo. Wood v. Norcross Bros. & Co., Montréal, \$125.
 L. E. Jalbert v. C. Leroux, Montréal, \$225.
 Le Séminaire v. Howard Potter, Montréal, \$752.

C. S. Wallace v. Amilla E. Dunn, Simon Silverman, Henry L. Silverman et A. B. Silverman, Montréal, \$2,056.
 H. Desjardins v. Crédit Foncier Bas-Canada, Montréal, 1re classe.
 Evariste Pigeon v. J. T. Mallette, Montréal, \$171.
 Eliz. Dick v. Chas. Harper, Montréal, 1re classe.
 J. H. Blumenthal & Sons v. H. R. Ritchey, \$15.
 W. H. Christian v. J. Surprenant, \$32.
 M.L.H. & P. Co. v. I. Feldman, \$24.
 M.L.H. & P. Co. v. S. Rubin, \$81.
 Kearney Bros. v. J. A. Griffiths, \$10.
 Dom. Paint Works, Ltd. v. D. Mackay, \$98.
 C. A. Beauchamp v. O. Thivierge, \$20.
 H. Vosberg v. W. J. O'Connor, \$35.
 A. Fortier esqual v. Norbert Rocheleau Jr., \$40.

Garmaise Inc. v. C. Brunet, \$12.
 R. Benoit v. J. O. Clayton, \$40.
 A. Laroche v. T. Dépatie, \$32.
 A. Galarneau v. F. Robidoux, \$36.
 R. Fournier v. A. Bougle, \$60.
 W. A. Baker v. C. Duth, \$20.
 L'Imprimerie Populaire Ltée v. Canada Electric Co., \$60.
 E. W. Bush v. A. McLellan, \$13.
 E. Beaudoin v. J. R. Trempe, \$29.
 R. F. Botterell v. Geo. O. Léonard, Sweetsburg, \$28.
 L. Guisberg v. John Marcotte, Longueuil, \$25.
 Crown Whip Co., v. Alb. Racicot, Boucheville, \$16.
 J. W. Percival v. Ed. Schneider, Saint-Rémi, \$62.
 Patenaude, Carignan, Ltée v. Téléphore Desmarais, Lachine, \$76.